

## Ces villes qui répondent aux attentes de nouvelles mobilités

Grenoble, La Rochelle et Saint-Jean-de-Monts développent leurs infrastructures et leurs services de nouvelles mobilités pour coller aux aspirations de leurs habitants ou de leurs touristes.

Les Echos.fr - Publié le 12 sept. 2022 à 7:01

Grenoble, La Rochelle et Saint-Jean-de-Monts (Vendée) se rejoignent sur un point. Elles ont été lauréates, chacune dans leur catégorie, [du dernier baromètre 2021 des villes cyclables](#) de la Fédération des usagers de bicyclettes (FUB). Ce baromètre distingue les grandes villes, villes moyennes et petites communes qui ont des politiques fortes d'aménagement cyclables et d'offres de services de vélos.

### Faciliter les déplacements à vélo

Parmi les grandes villes, la palme est revenue à Grenoble-Alpes Métropole. « On a développé plus de 450 kilomètres de pistes cyclables, un réseau dense hiérarchisé par des pistes sécurisées, des bandes cyclables et des voies aménagées pour les vélos », indique Sylvain Laval, son vice-président, chargé de l'espace public, de la voirie et des mobilités douces.

Grenoble répond ainsi à la frénésie de la pratique locale du vélo dont le nombre d'utilisateurs a quasiment doublé en moins de dix ans. « On constate que l'usage du vélo s'est étiré en distance dans l'agglomération », souligne-t-il. Grenoble propose également son service Mvelo+, des vélos mécaniques à la location moyenne et longue durée, « une offre qui fonctionne bien chez les jeunes », selon Sylvain Laval.

+50%

En plus de dix ans, la pratique du vélo a été quasi multipliée par deux à Grenoble.

Pour accompagner cette appétence des jeunes aux micromobilités, la métropole vient de renouveler à l'opérateur [Dott](#) son dispositif de trottinettes et de vélos électriques en free-floating. Au total, 2.100 trottinettes et 2.100 vélos électriques en libre-service sont déployés par Dott sur un périmètre étendu à 17 communes supplémentaires de l'agglomération.

« On travaille sur le développement d'autres mobilités comme l'autopartage opéré par [Citiz](#) en centre-ville et le covoiturage », explique-t-il. La métropole propose des lignes de covoiturage structurées à haut niveau de service pour les déplacements domicile-travail sur les grands axes routiers de sa première couronne.

De son côté, [La Rochelle fait tout](#) pour améliorer et faciliter les déplacements à vélo de ses habitants. « On a ouvert 10 kilomètres supplémentaires de pistes cyclables en six mois qui s'ajoutent aux 280 kilomètres d'aménagements cyclables de l'agglomération, dont plus de 170 kilomètres à La Rochelle même », expose Bertrand Ayral, vice-président de la communauté d'agglomération rochelaise, chargé des transports.

L'agglomération prévoit de créer 155 kilomètres de plus d'ici à 2030 pour un coût total de 25 millions d'euros, avec l'ambition de doubler l'usage du vélo qui représente déjà 10 % de part modale sur l'ensemble de ses transports. La ville a même étendu aux alentours de sa gare, réaménagée en un pôle d'échanges multimodal, son service de vélos en libre-service. « Le service atteint un pic d'activités avec de 3 000 à 4.000 de locations par jour », assure Bertrand Ayral.

La Rochelle a également étiré près de sa gare son service d'autopartage en free-floating proposé en centre-ville. Et, depuis janvier, la ville a lancé en partenariat avec l'opérateur [Klaxit](#) une offre de covoiturage domicile-travail en deuxième couronne de l'agglomération qui se traduit par « un bon début, avec 2.000 trajets par mois ».

## **Priorité aux piétons...**

A Saint-Jean-de Monts, station balnéaire vendéenne, pas d'autopartage ni de covoiturage, mais une forte politique vélo... axée sur ses touristes. « Pour accueillir les familles de touristes l'été qui arrivent en masse avec leurs vélos, on a développé 170 kilomètres de pistes et de sentiers cyclables sécurisés dans notre intercommunalité qui regroupe 5 communes », explique Véronique Launay, sa maire.

Les parcours cyclables sont notamment équipés de stations de gonflage et de stationnements dédiés et proposent des boucles thématiques. Saint-Jean-de-Monts encourage aussi la pratique du vélo au quotidien de ses habitants et de ses agents dont certains se déplacent à bicyclette. « Dans le centre-ville, on organise l'espace public en donnant d'abord la priorité aux piétons, puis aux cyclistes et enfin aux voitures », conclut l'édile.